

DES RÉPONSES CONCRÈTES À VOS QUESTIONS

La révision des tarifs de la cantine s'est-elle traduite par une hausse ou une baisse de la facture pour les familles ?



La refonte des tarifs de cantine a été décidée dans un esprit de justice et d'équité. Une grille de 11 tranches a été instituée afin de rendre les tarifs beaucoup plus progressifs qu'auparavant. Certes, la gratuité de la cantine pour la tranche la plus basse a pris fin, tant pour des raisons de responsabilisation des parents que d'organisation des services. Mais il faut préciser que le plafond de cette tranche 1 a été rehaussé de 914 à 1000 € de revenus mensuels **hors prestations sociales**, ce qui a bénéficié à de nombreuses familles auparavant dans la tranche 2 (le tarif étant pour elles de 0,94 centimes par repas). Du reste, les

familles les plus modestes peuvent bénéficier d'autres aides spécifiques votées par le Conseil Municipal. Par ailleurs, les bénéficiaires de la cantine qui ont vu leur contribution augmenter sont les foyers dont les revenus mensuels dépassent 4500 € hors prestations sociales (avec une hausse de 0,25 à 1,79 € par repas, le tarif maximal étant de 5,61 €). Mais le terme de « bénéficiaire » reste justifié pour tous, étant relevé que le vrai coût d'un repas scolaire pour la collectivité s'élève à 8,65 €. En résumé, sur 11 tranches, presque 8 proposent un tarif cantine moins cher que précédemment, couvrant la très grande majorité des foyers.



L'art contemporain fait le mur !

C'est un projet original et transversal, à l'initiative de la Mairie de Toulouse (musée de l'affiche de Toulouse, Direction de l'éducation et école Anatole-France), qui a permis aux élèves de cet établissement de participer en décembre dernier à des ateliers artistiques « à la manière de... JACE ». À la clé, une fresque de vingt mètres

de long a été réalisée par les enfants à l'intérieur de l'école, ainsi qu'une œuvre peinte par le célèbre graffeur JACE sur un mur extérieur.



Scanner pour découvrir la vidéo ou retrouvez-la sur toulouse.fr

Retrouvez désormais La Lettre des Écoles en version numérique en vous inscrivant sur toulouse.fr/web/newsletters.



Crédit photos & illustrations : Mairie de Toulouse

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

LA LETTRE
DES ÉCOLES
N° 3



FÉVRIER-MARS 2017

ÉDITO



Les pages intérieures de ce nouveau numéro de votre Lettre des Écoles sont consacrées à deux sujets importants pour nos écoles : la sécurité et le numérique. Quoiqu'éloignées en apparence, ces deux thématiques montrent bien ce que nous voulons pour nos enfants : une école à la fois sûre et ouverte sur le monde, un cadre d'apprentissage aussi bien protecteur que stimulant. Du reste, à bien y réfléchir, les deux sont liés !

Sécurisation, numérisation, ces deux démarches se concrétisent progressivement sur l'ensemble du territoire communal. Naturellement intégrées dans la conception des nouveaux groupes scolaires de notre commune, elles se traduisent aussi dans les écoles existantes par le déploiement d'équipements, la formation des agents, certains travaux d'aménagement... Vous verrez que l'ensemble des ressources municipales est pleinement mobilisé !

Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
Président de Toulouse Métropole

Un groupe scolaire flambant neuf pour le quartier Borderouge

Après le groupe scolaire Guilhemery ouvert en septembre dernier, c'est celui de Niboul qui entrera en service à la rentrée prochaine, au cœur du quartier de Borderouge. Comprenant six classes de maternelle et huit classes d'élémentaire, offrant une surface utile de plus de 2500 m², il représente un investissement municipal de 8,7 millions d'euros. ▲



Une architecte toulousaine récompensée

L'architecte toulousaine Véronique Joffre vient d'être élue Femme Architecte de l'Année par un jury européen ! Ce prix prestigieux couronne ses nombreuses réalisations, parmi lesquelles un projet majeur, le futur groupe scolaire toulousain Geneviève de Gaulle-Anthonioz dont les travaux ont débuté en janvier. Cet établissement, à l'architecture à la fois attrayante et apaisante, ouvrira ses portes sur la ZAC Cartoucherie en septembre 2018.

MAIRIE DE  TOULOUSE

WWW.TOULOUSE.FR

Toulouse en grand !

SÉCURITÉ DES ÉCOLES : UN TRAVAIL COLLECTIF



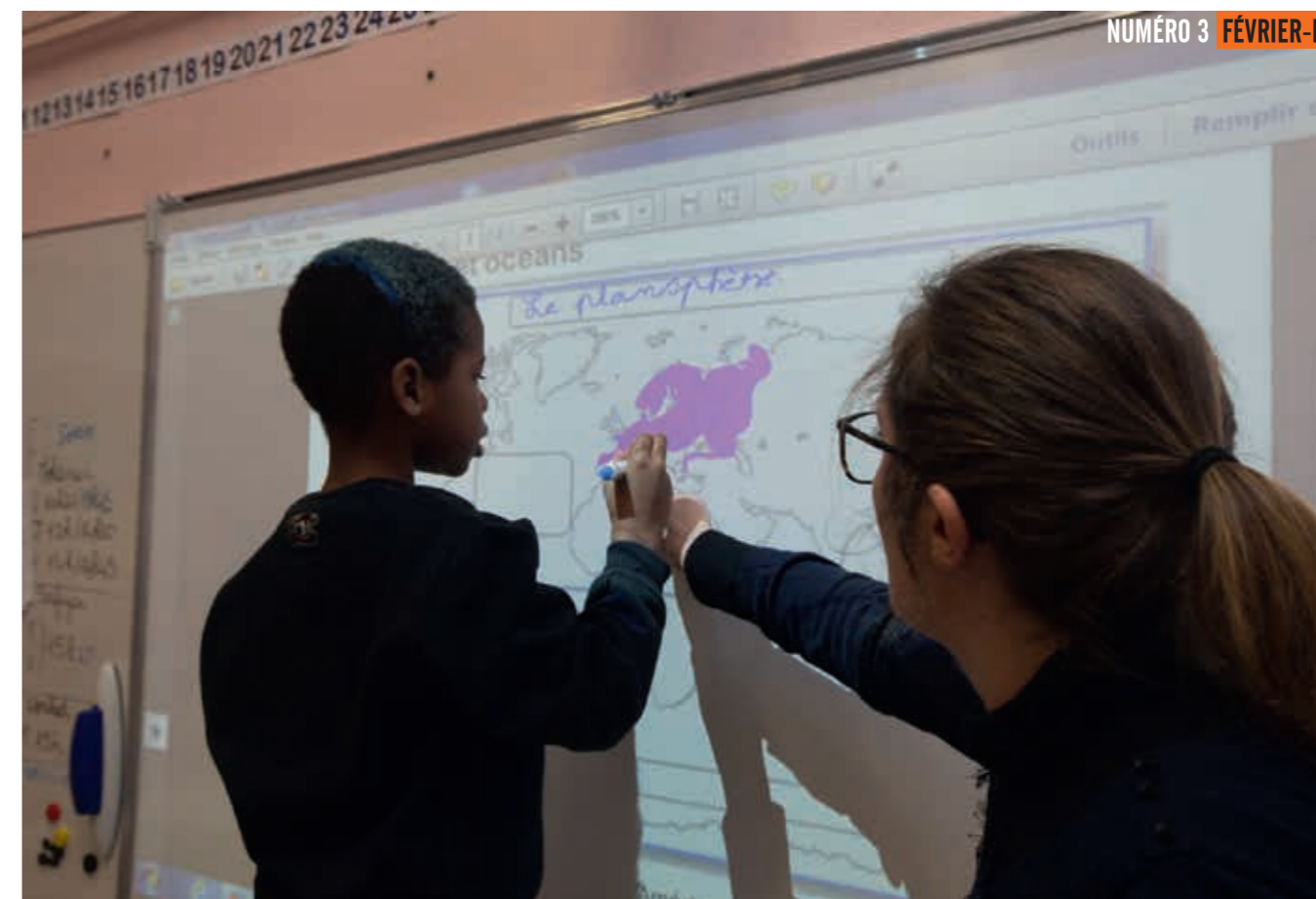
La sécurité dans les écoles est une préoccupation constante qui doit aujourd'hui être renforcée pour prendre en compte de nouveaux risques.

Afin de garantir aux enfants et au personnel des écoles toulousaines une protection optimale, la Mairie de Toulouse a lancé une mission d'expertise sur la sûreté de ses écoles. Pilotée par la direction de l'éducation, cette démarche de diagnostic mobilise l'ensemble des services de la ville, de la police municipale à la direction de l'Architecture en passant par la direction de la mobilité, la gestion des réseaux, la direction de la sécurité civile et des risques majeurs... Le diagnostic sera effectué dans chaque école. Il permettra d'identifier et de prioriser l'ensemble des mesures à conduire, mais aussi de solliciter, par une demande précise, chiffrée et étayée, le soutien financier de l'État, garant et pilote de la sécurité publique.

Pour l'heure, et depuis trois ans, près d'un million d'euros est consacré chaque année à la sé-

curisation des écoles : travaux d'aménagement, mise en place de potelets et barrières, création de sas de sécurité, rehausses de clôtures et portails, installation de visiophones, digicodes, commandes électriques de portes... La sécurisation des abords des écoles donne lieu au déploiement d'agents municipaux sur le terrain, des agents de sécurité des écoles, ainsi qu'à la mise en place de dispositifs de téléprotection, notamment pour les écoles ayant fait l'objet d'intrusions. 53 établissements en sont équipés.

Dans les écoles, la sécurité est l'affaire de tous. Les consignes sont régulièrement rappelées à l'ensemble des personnels. Par ailleurs, tous les directeurs d'école et directeurs de CLAÉ ont suivi cet automne une formation commune sur la sécurité et la sûreté des établissements. Au quotidien, ceux-ci peuvent aussi compter sur la mobilisation de tous les services concernés et particulièrement sur des référents chargés de la sécurité à la Mairie de Toulouse.



OBJECTIF NUMÉRIQUE !

Tableau numérique à l'école élémentaire Les Tibaous

Les outils numériques sont entrés dans nos vies. Pour que nos enfants les maîtrisent et en bénéficient dans leurs apprentissages, la Mairie de Toulouse a lancé un grand Plan Numérique des écoles.

2015-2020 : c'est sur ces années que le plan numérique, financé par la collectivité, se déploie dans toutes les écoles élémentaires publiques toulousaines. Cette programmation pluriannuelle de près de 6 millions d'euros a été formalisée et structurée par une convention de partenariat passée entre la Mairie de Toulouse et l'Éducation Nationale de la Haute-Garonne.

Cet investissement vise à atteindre un niveau d'équipement permettant d'introduire le numérique dans tous les apprentissages. Pour cela, chaque salle de classe sera équipée de plusieurs points de connexion au réseau, d'un ordinateur fixe, et d'un ordinateur portable pilotant un vidéoprojecteur interactif. Afin de pouvoir organiser des séances d'apprentissage en regroupement, chaque école disposera également d'un lot de 12 à 18 ordinateurs portables.

Pour atteindre ces objectifs, les enjeux se situent à deux niveaux : au niveau structurel en opérant un câblage réseau filaire de toutes les salles de classe pour les bâtiments existants (ou en intégrant cette exigence dans la conception des nouvelles écoles) ; au niveau des équipements en augmentant de façon conséquente le parc informatique mis à la disposition des élèves et enseignants.

Le Plan Numérique en 2016 :

- 64 des 96 écoles élémentaires entièrement câblées (35 l'étaient en 2014),
- 263 vidéoprojecteurs interactifs installés (73 l'étaient en 2014),
- 2141 ordinateurs ou tablettes pour un usage pédagogique (1 279 en 2014),
- un ratio de 1 équipement informatique pour 9 élèves (1 pour 13 en 2014).